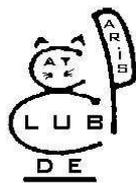




La Vie Féline

Cat Club de Paris et des Provinces Françaises

Janvier 2015





Nous avons l'immense regret de vous annoncer le décès de Marc Crastucci, survenu il y a quelques jours.

Très cher à nos cœurs, il a su, tout au long de son existence, nous réchauffer par son amour, sa gentillesse et son humour, à toujours être un acteur du monde félin. Il laisse derrière lui un vide pour sa famille et ses amis, vers qui toutes nos pensées se tournent en ces moments difficiles.

Nous aurons, bien entendu, une pensée très particulière pour Marc lors de notre exposition de St Quentin où il devait être parmi nous.

Affectueusement, toute l'équipe du Cat Club de Paris



Chers Amis,

Comme chaque année, nous avons le plaisir de vous présenter cette revue « La vie Féline » destinée à nos adhérents et qui a pour but de vous informer sur la vie de notre association. Tous les articles et documents que vous pouvez nous faire parvenir seront les bienvenus. Ils seront publiés dans les prochaines éditions, ces articles devront être liés aux chats en général.

L'année 2014 a été marquée par la réalisation de trois expositions sur cette période et nous avons la volonté d'organiser chaque année quatre manifestations de ce type, si vous connaissez des salles, gymnases ou autres endroits susceptibles de recevoir ces événements, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous profitons également de cette revue pour vous souhaiter une très bonne année 2015.

L'équipe du Cat Club de Paris

SOMMAIRE :

- Hommage à Marc CRASTUCCI	Page 1
- Présentation	Page 2
- Sommaire	Page 3
- Le bureau	Page 4
- Le mot du Président de la Fédération Féline Française	Page 5
- Présentation d'une race : LE PERSAN et L'EXOTIC	Page 6
- Site Internet et Prochaines Expositions du club	Page 14
- Compte Rendu de l'AG 2014	Page 15
- Règlement des expositions et news 2014	Page 17
- Hommage a Monique PRUNIER	Page 18
- « Le chat et le patounage » / « Les différents pipis de chats et la malpropreté »	Page 19
- Résultats des Expositions 2014 du club	Page 20
- « Le chat âgé »	Page 26
- Extrait de la nouvelle réglementation 2015	Page 27
- Mondiale 2014 à PRAGUE	Page 29
- Contacts	Page 32
- Jeux	Page 33
- Solution Jeux	Page 34

Le Bureau :

Président

Patrick WATRIN

Vice Présidente

Nicole GODIER LEPERT

Vice Président

Jacky LETOURNEAU

Président d'Honneur

Jean SIMONNET

Secrétaire

Suzanne ARELLI

Secrétaire Adjointe

Françoise CHABOCHE

Trésorière

Sylvie ANDRIEUX

Membres du bureau

Alain GILMAN

Régine MAHUT

Cathy WATRIN



Le mot du président de la Fédération Féline Française (FFF)

Notre fédération est le seul représentant national de la Fédération Internationale Féline ou FIFe.

Les « cat clubs » généralistes ainsi que les clubs de race lui assurent une parfaite représentativité sur le territoire et c'est une véritable opportunité pour la FFF !

C'est pourquoi, nous avons eu envie de **donner un nouvel élan** à notre Fédération en modernisant son image et en positionnant la santé et le bien-être de nos chats parmi nos premières priorités. Un nouveau site internet y est entièrement dédié et nous espérons que vous y trouverez toutes les informations dont vous aurez besoin.

Ce site est le vôtre et toute l'équipe de la FFF reste à votre écoute pour en faire **le site de référence du monde félin et du chat de race en particulier.**

Nous répondrons également à toutes demandes de renseignements ou de partenariats avec les institutions ou les professionnels du monde animal.

Robert Lubrano

Président de la Fédération Féline Française

<http://www.fff-asso.fr/>



Persan « blue patched tabby »
El Zaburs Fleur De Lune
Elev. & Photo : G. Klodt-Rodorf

LE PERSAN

&

L'EXOTIC SHORTHAIR



Exotic « tortie »
Athelstones Cupecake of Sybarit
Elev : Mats Palsson

Un petit peu d'histoire pour commencer...

LE PERSAN



Les chats à poils longs/angoras ne sont apparus en Europe qu'à partir du milieu du XVI^e siècle. C'est l'explorateur italien, **Pietro della Valle** (1586-1652) qui importa de Perse les premiers ancêtres du Persan et les ramena dans son pays d'origine, en Italie.

A la même époque, un conseiller au parlement d'Aix en Provence, (intellectuel de l'époque baroque : scientifique, homme de lettres et astronome) **Nicolas Fabri de Peiresec** (1580-1637), dans la cadre de ses études de zoologie, importa un couple de chats à poils long provenant probablement de Turquie, leur donnant le nom d'angora (« Angora » étant l'ancien nom d'Ankara, capitale de la Turquie).

Avec le temps, ces chats furent très prisés par l'aristocratie européenne : Louis XV (1710-1774) était notamment connu pour posséder un chat blanc à poil long.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, les chats à poils longs qui étaient désormais présents en Italie, France puis exportés en Angleterre – sous le nom de « chat français » au début – ont été croisés avec des chats poils longs d'origine turque notamment

pour améliorer leur fourrure.

Plus tard, en Angleterre, la **reine Victoria** (1819-1901) passionnée et possédant aussi des chats à poils longs (autrement appelés « longhair » en Angleterre) a fortement popularisée la race dans son pays et a notamment été à l'origine de l'exposition féline au « **Crystal Palace** » à Londres en 1871, où ces premiers « longhairs » ont été exposés au grand public.

Mais c'est seulement en 1889 que le premier standard de la race a été établi par **Harisson Weir**, le père de la félinotechnie moderne, détaillé dans son livre « **Our Cats** », lui donnant par la même occasion son nom actuel : le persan.

Devant le succès populaire grandissant de la race en Angleterre, les américains ont à leur tour, fait importer des persans et organisé notamment l'exposition de 1895 au « **Madison Square Garden** » de New-York considérée comme le point de départ des élevages de persans américains (Ce dernier détrône même rapidement le chat du Maine, pourtant une référence nationale).



Prize Cats at the Crystal Palace Cat Show, 1871.



Les persans de l'époque étaient alors bien moins typés que ceux d'aujourd'hui, comme on le voit notamment sur cette photo à gauche d'un persan plusieurs fois titré au début des années 1900 et de sa propriétaire **Frances Simpson**, passionnée aussi de persans et connue notamment pour avoir fait imprimer en Angleterre le premier livre spécialisé sur le persan anglais et son homologue américain (dans un livre appelé « **The Book of the Cat** » publié en 1903).

Plus tard, les anglais eurent l'idée de faire des croisements entre les persans et les british shorthairs : lui donnant une silhouette plus ronde et un poil plus soyeux, et ainsi se rapprocher du standard du chat persan que l'on connaît aujourd'hui.

Par ailleurs, un travail a été entrepris en parallèle pour développer la gamme de couleur et de marquages pour au final aboutir aujourd'hui à plus de 300 variétés de couleurs reconnues aujourd'hui chez le persan.

Notamment, est apparu le **persan smoke** (fumé) obtenu en croisant des persans solides (noir, bleu, roux etc...) et des persans déclarés « blanc » à l'époque. Les premiers smoke ont été exposés à Brighton en 1872.

Le premier persan « chinchilla » ouvrant la direction à tous les « **silver** » a été exposé pour la première fois à Londres en 1888.

Les persans **colourpoint** (appelés Himalayan aux États-Unis et considérés comme une race à part par la T.I.C.A. mais également appelés Kmehr ou Kmer en Allemagne) ont été observés à partir de 1920.

Les persans **tabby** ont été aperçus pour la première fois à Paris en 1927 et étaient dénommés à l'époque « tigrés ».

Par la suite, les anglais ont orientés leurs sélections vers des chats plus massifs et plus ronds. En parallèle, aux États-Unis, vers 1930, les éleveurs sélectionnent un type bréviligne plus extrême, à l'époque baptisé "Peke Face" (face de Pékinois).

Le Persan est devenu de nos jours la race très certainement la plus célèbre au monde. Il est aussi reconnu que le persan a probablement participé à la création de la race du « **Sacré de Birmanie** » et du « **British Shorthair** » tel qu'on les connaît actuellement.



Persans « bicolores »
DClass Aldabra, Aravan, Believe Me
Elev. & Photo : J. Betancur & A. Castro



photo by tessa.lv

Persan « tortie »
LV* Nostri Vincent Crazy In Love
Prop : L&V Svika – Photo Tessa LV

Pour lire un peu plus sur le sujet :

- « **The book of the Cat** » de Frances Simpson :
<https://archive.org/details/bookofcatsimpson00simprich>
- La vie de Nicolas Fabri de Peiresec :
<http://www.peiresec.org/le-village/nicolas-claude-fabri-de-peiresec/>

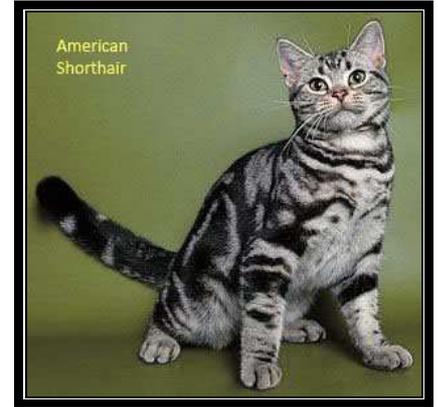
L'EXOTIC SHORTHAIR

L'exotic shorthair vient des USA à la fin des années 50 et il est né d'un désir d'originalité !

En effet, des éleveurs d'American shorthair ont décidé de croiser des persans silver avec des American shorthair afin de récupérer la robe très claire et les yeux très verts du persan chinchilla. Au final, les chatons avaient un look très agréable mais était trop typés pour être des American shorthair. Certains éleveurs d'American shorthair poussaient à ce que le standard de la race évolue vers ce look plus typé, mais la proposition fut écartée.

C'est alors que **Jane Martinke**, éleveuse de persan tabby pendant plus de 50 ans (sous l'affixe « Minqua ») et juge CFA, eut l'idée géniale de proposer la création d'une nouvelle race dont le standard serait le même que celui du persan mais à poil court. Cette race à part entière aurait aussi le bénéfice de purifier l'American shorthair de ces chats hybrides. La proposition a été acceptée et l'exotic shorthair est né...

La race fut officiellement reconnue par la **Cat Fanciers' Association le 1er mai 1967**.



D'autres croisements de races ont été fait pour arriver à l'exotic que nous connaissons actuellement : Notamment **Carolyn Bussey** (éleveuse de persan puis exotics sous l'affixe « New Dawn ») a marié un persan red tabby à un burmese et a obtenu de cette manière les premiers exotics brown tabby, par un heureux hasard.

Durant les 3 premières années d'existence de la race, aucun exotic shorthair exposé – quand il y en avait en exposition - n'a obtenu le titre de grand champion CFA.

Le premier exotic qui a obtenu ce titre (en 1971) était un mâle silver shaded nommé **Silver Secret of Gay-o** (il est à noter que ce même chat avait été présenté quelques années auparavant en American shorthair dans une autre fédération et avait aussi obtenu son titre de grand champion dans cette race !). La race n'était donc pas encore très installée dans les esprits ni reconnue.

D'autre part, la progression de la race a été lente et laborieuse car les éleveurs d'exotics shorthairs essayaient d'impliquer les éleveurs de persans dans leur travail, mais le look très « anciens persans » des exotics de l'époque ne motivait pas à la collaboration avec les éleveurs de persans qui avaient peur de dévaloriser leur travail.

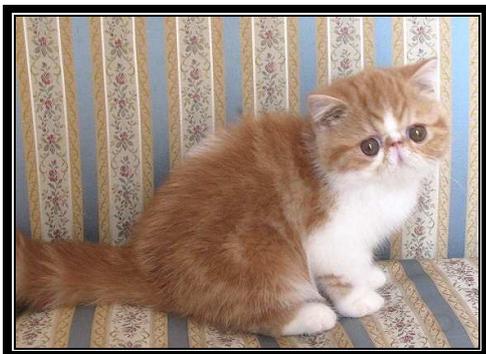
Au tout début de la race, dans son standard officiel, le nez de l'exotic shorthair n'était d'ailleurs pas décrit comme stoppé contrairement à celui du persan. Cette évolution du look est venue avec le temps.

La **TICA** reconnaît l'exotic shorthair comme une race à part entière depuis 1979.

Cette même année, après les premiers succès des exotics shorthairs en exposition américaine, **Norbert & Elke Deutschmann** (éleveurs sous l'affixe « Pahlewi ») importèrent des USA jusqu'en Europe (en Allemagne) les deux premiers exotics shorthairs : Jondom Cyrus (exotic bleu) et Jondom Phoebe (exotic bleu crème). Ces chats furent rejoint plus tard en 1980 par un exotic silver shaded « Kamishas Jade af Pahlewi » qui sera la base de leur élevage de silver shaded et Golden et une référence pour l'élevage d'exotic shorthair européens.

En 1986, l'**Exotic Shorthair est reconnu par la FIFé**, lançant définitivement la race en Europe.

D'autres exotics shorthairs sont alors importés des USA de lignées diverses : Les lignées « Desmin » et « Squire » s'ajoutent aux lignées « Jondom » et « New Down » déjà présentes.



Exotic « red tabby et blanc »
Eragon D'Agassac
Elev. & Photo : F. Martraire

De nos jours les standards du persan et de l'exotic shorthair ne sont différenciés que par la longueur de la fourrure. D'autre part, les croisements avec d'autres races sont désormais interdits : seul le croisement avec le persan est éventuellement autorisé de manière encore à renforcer le type. Aujourd'hui l'exotic shorthair est devenu « un persan à poil court » d'un point de vu standard.



Exotic « tortie tabby et blanc »
San-Fe Diletta
Elev. & Photo : S. Fedorenko

LE STANDARD DU PERSAN & DE L'EXOTIC (Fife)

TÊTE :

Forme : ronde et massive, bien équilibrée, crâne très large
Front : arrondi
Joues : pleines
Nez : Court, large, avec un stop bien défini, mais non retroussé. Le dôme et le cuir du nez doivent être larges. Les narines doivent être bien ouvertes pour permettre sans contrainte le flux d'air. Le stop doit être placé entre les yeux, jamais au dessus de la paupière supérieure ni en dessous de la paupière inférieure.
Menton : Fort
Mâchoires : Larges et puissantes
Expression : Ouverte et agréable

YEUX :

Forme : Grands, ronds et ouverts, bien espacés
Couleur : Yeux expressifs de couleur pure et brillante, conforme à la description correspondant à la variété de couleur

COU :

Court et fort

CORPS :

Ramassé, bas sur pattes, poitrail large; Epaules et dos massifs, bien musclé

QUEUE :

En proportion avec la longueur du corps.
 L'extrémité légèrement arrondie.
Pour le Persan :
 Queue courte et bien fournie
Pour l'Exotic :
 Queue courte et touffue

OREILLES :

Formes : petites, extrémités arrondies, bien poilues à l'intérieur
Emplacement : très largement espacées et placées assez bas sur la tête

MEMBRES :

Courts, forts et fermes
Pattes : Larges et rondes, fermes, des touffes de poils interdigitales sont souhaitées

FOURRURE :

Structure de la fourrure du Persan : Longue et dense, texture fine et soyeuse (non laineuse). Une collerette complète couvre les épaules et le poitrail
Structure de la fourrure de l'Exotic : Courte, dense, texture pelucheuse et douce. Dressée à cause d'un sous poil dense.
Couleur : Pour des variétés de couleur se référer au tableau ci-dessous.



<u>COULEUR</u>	<u>CODE EMS FIFE</u>	<u>COULEUR DES YEUX / COULEUR DE LA FOURRURE / REMARQUES</u>
BLANC	EXO/PER w 61/62/63/67	- Bleu foncé, - cuivre ou orange foncé, - Impairs : un œil bleu foncé, l'autre cuivre ou orange foncé - Intense et profond bleu siamois
Noir/Bleu/Chocolat/Lilas/Roux/ Crème UNICOLORE	EXO/PER n/a/b/c/d/e	- cuivre ou orange foncé
ÉCAILLE Noir/Bleu/Chocolat/Lilas	EXO/PER f/g/h/j	- cuivre ou orange foncé
SMOKE	EXO/PER n/a/b/c/d/e/f/g/h/j s	- cuivre ou orange foncé
SILVER SHADED / SHELL	EXO/PER n/a/b/c s 11/12 EXO/PER d/e/f/g/h/j s 11/12	- vert ou bleu-vert (vert de préférence); maquillés de la couleur du tipping/dessin - cuivre ou orange foncé
GOLDEN SHADED / SHELL	EXO/PER n/a y 11/12	- vert ou bleu-vert (vert de préférence); maquillés de la couleur du tipping/dessin - Le tipping/dessin est foncé
TABBY	EXO/PER n/a/b/c/d/e/f/g/h/j 22/23/24	- cuivre ou orange foncé - Le tipping/dessin est foncé - Pour les persans ayant une fourrure extrêmement longue, les marques peuvent être un peu moins nettes
SILVER TABBY	EXO/PER n/a/b/c/d/e/f/g/h/j s 22/23/24 62/64	- cuivre ou orange foncé, - Verts - Le tipping/dessin est foncé - Silver tabbies aux yeux verts et cuivre/orange sont jugées dans les classes différentes / Pour les persans ayant une fourrure extrêmement longue, les marques peuvent être un peu moins nettes
GOLDEN TABBY	EXO/PER n/a y 22/23/24	- vert ou bleu-vert (vert de préférence); maquillés de la couleur du tipping/dessin - Le tipping/dessin est foncé - Pour les persans ayant une fourrure extrêmement longue, les marques peuvent être un peu moins nettes
VAN / ARLEQUIN / BICOLORE	EXO/PER n/a/b/c/d/e/f/g/h/j 01/02 61/62/63 EXO/PER n/a/b/c/d/e/f/g/h/j 03	- Bleu foncé, - cuivre ou orange foncé, - Impairs : un œil bleu foncé, l'autre cuivre ou orange foncé - Toutes les couleurs d'yeux des Van/Arlequin sont jugées ensemble dans la même classe/ Chez les Van/Arlequin ajouter le code EMS 61 ou 62 ou 63 selon la couleur des yeux - cuivre ou orange foncé
VAN / ARLEQUIN / BICOLORE SMOKE	EXO/PER n/a/b/c/d/e/f/g/h/j s 01/02 61/62/63 EXO/PER n/a/b/c/d/e/f/g/h/j s 03	- Bleu foncé, - cuivre ou orange foncé, - Impairs : un œil bleu foncé, l'autre cuivre ou orange foncé - Toutes les couleurs d'yeux des Van/Arlequin sont jugées ensemble dans la même classe/ Chez les Van/Arlequin ajouter le code EMS 61 ou 62 ou 63 selon la couleur des yeux - cuivre ou orange foncé
VAN / ARLEQUIN / BICOLORE TABBY	EXO/PER n/a/b/c/d/e/f/g/h/j 01/02 21 61/62/63 EXO/PER n/a/b/c/d/e/f/g/h/j 03 22/23/24	- Bleu foncé, - cuivre ou orange foncé, - Impairs : un œil bleu foncé, l'autre cuivre ou orange foncé - Toutes les couleurs d'yeux des Van/Arlequin sont jugées ensemble dans la même classe/ Chez les Van/Arlequin ajouter le code EMS 61 ou 62 ou 63 selon la couleur des yeux - cuivre ou orange foncé
VAN / ARLEQUIN / BICOLORE SILVER TABBY	EXO/PER n/a/b/c/d/e/f/g/h/j s 01/02 21 61/62/63 EXO/PER n/a/b/c/d/e/f/g/h/j s 03 22/23/24	- Bleu foncé, - cuivre ou orange foncé, - Impairs : un œil bleu foncé, l'autre cuivre ou orange foncé - Toutes les couleurs d'yeux des Van/Arlequin sont jugées ensemble dans la même classe/ Chez les Van/Arlequin ajouter le code EMS 61 ou 62 ou 63 selon la couleur des yeux - cuivre ou orange foncé
POINTED	EXO/PER n/a/b/c/d/e/f/g/h/j 33	- Intense et profond bleu siamois
TABBY POINTED	EXO/PER n/a/b/c/d/e/f/g/h/j 21 33	- Intense et profond bleu siamois

CARACTERE

DU PERSAN & DE L'EXOTIC SHORTHAIR

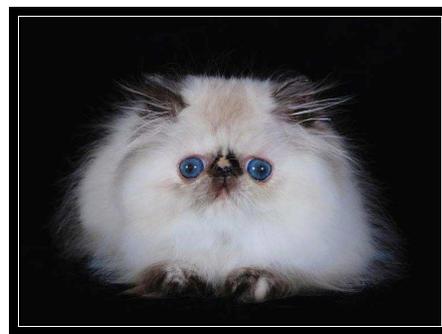
Le **persan** est le chat flegmatique par excellence ! C'est un chat placide, calme et qui se satisfait sans aucun problème d'une vie en appartement. Sociable, pacifique, jamais agressif, doux et très affectueux, il manifeste un grand attachement à son maître.

Il vit très facilement avec les enfants ou ses congénères ou même d'autres animaux. Pour son équilibre, il se satisfait très bien d'une vie tranquille et il supporte très bien la solitude. Cependant, même s'il est vrai que c'est un chat placide par excellence, il ne faut pas exagérer les spécificités comportementales d'une race par rapport à une autre : Le chat persan peut se révéler téméraire et aventurier si l'occasion lui en est donnée ou même vif et facétieux si « l'éducation » qu'il a reçu l'a encouragé dans ce sens.

C'est avant tout un chat extrêmement attachant, souvent en miroir avec son maître, très en empathie. Sa douceur de caractère contraste avec l'impression de puissance physique qui se dégage de lui (puissance physique due à sa tête ronde et massive avec des joues pleines portée sur un cou court et épais, sa poitrine large, ses épaules et hanches alignées, ses pattes fortes et courtes, son abdomen court et arrondi et son ossature puissante et sa musculature développée). Ses grands yeux ronds, bien espacés et ouverts et l'expressivité de son regard parle pour lui...

Le persan reste le chat de salon par excellence et le gros nounours très câlin de toute la famille!

L'**exotic shorthair** est semblable sur bien des points au persan question caractère : sociable, pacifique, doux et très affectueux. Il reste cependant que l'exotic est souvent un joueur insatiable. Est-ce dû à un lointain souvenir de ses ancêtres « poils courts », on peut se le demander, mais l'exotic c'est souvent « le clown de la maison » avec une bouille de nounours!



Persan « tortie point »
Vistoria Bethane Boo
Elev. & Photo : B. Maczkowska

ENTRETIEN

DU PERSAN & DE L'EXOTIC SHORTHAIR



Persan « red tabby »
Rough Diamond Haramia of Planet Love
Prop & Photo : K. Machtetanz

Le **toiletage du persan** (brossage, peignage et lavage) est une contrainte non négligeable à prendre en compte mais impérative pour son bien-être. La longueur de ses poils favorise la formation rapide de nœuds et de mèches : Il est donc impératif de démêler la fourrure, idéalement quotidiennement, et également de laver dès l'âge de 6 semaines – avec des produits cosmétiques adaptés ainsi que de sécher au séchoir ou pulseur après le bain – son persan de manière régulière afin d'entretenir, d'aérer et d'assainir sa merveilleuse fourrure qui fait sa beauté. La mue – souvent très impressionnante chez le persan – se produit principalement au printemps et en été.

Ses yeux, qui pleurent parfois, doivent être nettoyés quotidiennement avec des produits adaptés.



Persan « black silver blotched tabby »
Minicat's Dark Desperado
Prop : A.Ferguson – Photo « Gad »

L'**entretien de l'exotic shorthair** est -dans la majeure partie du temps- facile : Un brossage et un peignage hebdomadaire suffisent. Cependant, au moment de la mue, ils doivent être quotidiens car l'exotic shorthair a le même sous-poil épais et dense que le Persan, si agréable au toucher lorsqu'il est régulièrement entretenu.

Du fait du larmolement courant, les yeux doivent aussi être nettoyés quotidiennement avec des produits adaptés. Tout comme le persan, en entretien courant, l'exotic shorthair doit être lavé avec des produits adaptés, puis sécher, afin d'entretenir la qualité de sa fourrure dense (notamment en période de mues).

Attention : Souvent circule l'idée préconçue comme quoi un chat typé au nez court équivaut à un chat ayant des problèmes de respiration ou larmolements excessifs ou infections oculaires.

C'est totalement faux : ce genre de problèmes médicaux n'arrive qu'en cas de sténose nasale (canaux rétrécis). Hors, ce n'est pas la longueur du nez qui fait la taille des canaux des yeux et du nez et/ou l'ouverture des narines. La preuve en est que certains chats qui ont un nez beaucoup plus long ont pourtant, pour certains, une respiration sifflante et des problèmes oculaires. Ce n'est pas une question de longueur de nez.

D'autre part, les narines pincées et/ou la sténose des canaux - si elle est constatée chez un persan - est un défaut handicapant physiquement qui doit conduire au retrait du reproducteur dans l'élevage (ce défaut est aussi considéré comme rédhibitoire et « refus de tout titre » en exposition féline dans la plupart des fédérations félines). Quand la sélection est éthique et consciencieuse, un persan ou exotic a le nez court et typé sans que cela ne pâtissent absolument pas à sa santé. Ce n'est pas une fatalité chez le persan ou l'exotic !!!

LE PERSAN ET L'EXOTIC SHORTHAIR EN EXPOSITION FELINE Fife

Reconnu par la Fife depuis 1986, l'exotic shorthair est jugé dans la même classe que le persan (la Catégorie 1) depuis le 1er janvier 1991, du fait de leur similarité de standard (indépendamment de la longueur de poil qui fait leur différence).



Persan « tortie silver blotched tabby »
Follow me de Shiraz
Prop : C. Celo – Photo «Inclis »

Les chatons persans/exotics sont jugés par tranche d'âge (classe d'âge : 4/7 mois et 7/10 mois depuis le 1^{er} janvier 2014) et sexe (mâle et femelle). Les adultes neutres sont jugés dans une classe à part des adultes entiers et toujours par différenciation de sexe dans chacune des catégories (mâle neutre/ femelle neutre / mâle adulte et femelle adulte). Le meilleur mâle et femelle adulte neutre sont comparés de manière à obtenir le meilleur neutre. D'autre part, le meilleur mâle et meilleur femelle sont comparés de manière à obtenir le Best Of Best Catégorie 1. Ce Best Of Best sera ensuite comparé puis classé par rapport aux autres Best Of Best des autres catégories.

NB : Il est à noter que les catégories aux expositions FIFé seront changées à partir du 01.01.2016. La catégorie 1 comprendra et comparera désormais les Exotics Shorthairs, Persans, Ragdolls, Sacrés de Birmanie et Turcs de Van.



Persan « bleu tabby »
NW, SC Hanylou Nut's N Berries of Fare Niente
Elev. : L. Castedo



Persan « silver shaded & golden shaded »
SC.DSM. Persefelis Jesse James
& *NW.SC. Persefelis Nynne DSM*
Prop : S. Outrup – Photo : Pernille Rud

LE PERSAN ET L'EXOTIC SHORTHAIR : UNE REPRODUCTION SOUS SURVEILLANCE ...

La reproduction du persan et de l'exotic shorthair est loin d'être simple, il faut en être conscient et le reconnaître.

En tout premier lieu, avant d'envisager le moindre plan de saillie entre un mâle et une femelle persan ou exotic shorthair : les reproducteurs doivent être évidemment testés négatifs par prélèvements sanguins pour la FELV/FIV (Leucose & Sida du chat, maladies communes à toutes les races félines) mais aussi être testés par ADN négatif à la P.K.D. (**Polykystose Rénale**, maladie génétique mortelle - à plus ou moins long terme - et répandue notamment chez les persans et exotics).

De nombreux laboratoires d'analyses effectuent en France et dans le monde ces tests génétiques de manière fiable. La PKD est due à un gène dominant (et serait létale

selon les analyses faites à ce jour lorsque qu'homozygote positif) : si les deux parents sont négatifs à la PKD par ADN, les chatons seront tous nécessairement négatifs. De nos jours, les tests P.K.D. fait par échographie ne sont plus suffisants : en effet, l'échographie ne permet de voir la maladie qu'une fois déclarée, à savoir les kystes apparents sur les reins. Cela a apporté de nombreux cas de « faux négatifs » pendant des années - lorsque le test ADN n'était pas encore validé - sur des chats dont les kystes n'étaient pas encore présents ou pas encore suffisamment visibles selon le matériel échographique utilisé.

La saillie chez le persan ou l'exotic shorthair en elle-même n'est pas non plus toujours un moment simple à gérer : en effet, le corps très court (cobby) recherché idéalement, la longue fourrure (chez le persan) et l'absence de museau n'aide techniquement pas à mordre puis à saillir les femelles (d'autant plus qu'elles-mêmes sont souvent plus longues en corps pour mieux supporter les mises-bas). Il n'est pas rare de devoir tenter une saillie à plusieurs reprises avant qu'elle soit effective (notamment avec un mâle novice).

Après 65 jours de gestation en moyenne et du fait de son faciès brachycéphale (crâne plus large que profond) et de la grosse tête des chatons, les mises-bas sont souvent des moments à risque à surveiller très attentivement. Il n'est pas rare qu'une aide vétérinaire soit nécessaire afin de d'expulser les chatons de manière chirurgicale. Malgré tout, chaque gestation, mise-bas puis allaitement reste un moment unique et la proximité et douceur de caractère des persanes et exotics permet de les aider en général très facilement au mieux si besoin.

NB : Les persans et exotics shorthairs peuvent être mariés ensemble dans la très grande majorité des fédérations félines. Le gène shorthair étant un gène dominant, dans le cas d'un reproducteur exotic, homozygote shorthair, marié à un persan : tous les chatons nés de ce mariage seront des exotics shorthairs.

Dans le cas d'un reproducteur exotic hétérozygote shorthair marié à un persan, les probabilités annoncent que 50% des chatons seront exotics shorthairs et les 50% restants seront persans.

Il est à noter aussi que les persans nés d'un exotic sont appelés exotics longhairs pour la CFA (Cat Fancier Association).



Persan « noir et blanc »
Planet Love's Cuty Patootie
Elev. & Photo : K. Machetanz

QUELQUES VARIETES DE PERSANS ET EXOTICS SHORTHAIRES

Quelques persans, représentatifs de la race...



Persan « bleu »
NW, IC Hanylou Vintage
Prop & Photo : A & L. Castedo



Persan « crème »
El Zaburs Good Morning Sunshine
Elev. & Photo G. Klodt-Rodorf



Persan « noir »
Hanylou Night Scandal
Prop & Photo : A & L. Castedo



Persan « bleu »
D'Eden Lover Adrenalin of Planet Love
Prop & Photo : K. Machetanz



Persan « blanc »
H'Austin Haley de Havilland
Prop : B. Pottier - Photo : Minicat's



Persan « brown blotched tabby »
Alexandre Legrand Neves du Lagon Bleu
Prop : N & D. Neves - Photo Minicat's



Persan « red tabby »
El Zaburs September Moon
Elev. & Photo G. Klodt-Rodorf



Persan « brown blotched tabby & blanc »
H'Alexandrie Neves du Lagon Bleu
Prop & Photo : N & D. Neves



Persan « creme et tortie van »
DClass Emporio Armani &
DClass Victoria Secret
Elev.: J. Betancur & A. Castro



Persan « tortie »
Athelstones Glossip
Elev. / Photo : Mats Palsson



**Persans « brown tortie tabby
et crème tabby et blanc »**
Jealous & I'm a Gigolo de la lisière d'Or
Prop : B.Thibault - Photo Lisière d'Or



**Persan « brown blotched
tabby et blanc »**
Feng Shui D'Agassac
Prop & Photo : F. Martraire



Persan « bleu van »
Shawtop Bullet Proof
Prop : T. Rushton / Glamour photo



Persan « creme silver shaded »
China Girl de Shiraz
Elev. : C. Celo



Persan « silver shaded »
WW09.SP.EC. Persefelis Norma Jean DSM
Elev. : S. Outrup – Photo : Bo-Sudio



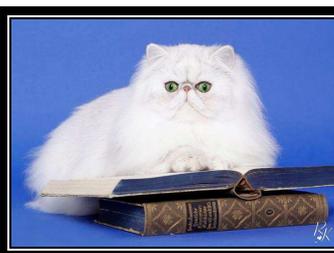
Persan « silver shaded »
SC DSM Persefelis Jesse James
Elev. : S. Outrup – Photo : Pernille Rud



Persan « Flame point »
Don Scandel Angel of Vistoria
Prop & Photo : B. Maczkowska



Persan « blue patched tabby »
CFA GC & SC & NW Vanilla-Star
Diorissimo, DSM
Prop : M.Hakonen/ Photo: Tessa LV



Persan « silver shaded »
Xarana's Unlimited Joy of Sua Maestà
Prop C.Schirru Calatri – Photo : RK



Persan « tortie lynx point »
Benoma La Chatte of Royal Diamond
Elev. & Photo : B. Grabon

QUELQUES VARIETES DE PERSANS ET EXOTICS SHORTHAIRES

Quelques exotics shorthairs, représentatifs de la race...



Exotic « tortie »
LV* Nostri Vincent Like A Lollipop
Prop : L&V. Sviksa - Photo Tessa LV



Exotic « brown blotched tabby »
Far West Neves du Lagon Bleu
Prop : N & D. Neves - Photo : Labat



Exotic « brown tortie tabby »
Virrivinda's Piruett of Indiera
Prop & Photo : T. Crow



Exotic « tortie »
Planet Love's Desigual Design
Prop & Photo : K. Machtetanz



Exotic « Flame point »
Shelauria Alejandro
Prop & Photo : S. Mantez



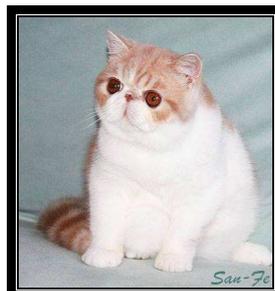
Exotic « noir »
Ile de France Neves du Lagon Bleu
Prop. & Photo : N. & D. Neves



Exotic « red tabby »
GC RW SAN-FE Rubino of Perzot
Elev. : S. Fedorenko / Photo : Chanan



Exotic « red et blanc »
Shelauria bo'goss
Prop & Photo : S. Mantez



Exotic « crème tabby & blanc »
San Fe Hamilton (Hazard)
Elev. & Photo : S. Fedorenko



Exotic « bleu & blanc »
Hanylou Forget- Me-Not of Daily Joy
Elev. & Photo : A & L. Castedo



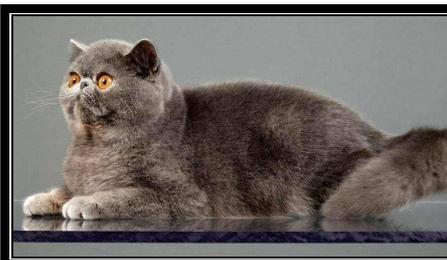
Exotic « noir »
Planet Love Extravaganza
Prop & Photo : K. Machtetanz



Exotic « tortie tabby & blanche »
San Fe Shakira
Elev. & Photo : S. Fedorenko



Exotic « Golden shaded »
Igor So Sweet
Prop & Photo : A. Sengers



Exotic « bleu »
Hanya d'Unibicotri
Prop : A. Ferguson - Photo M. Huss



Exotic « crème »
Honey Paw Dragstair
Prop : M. Blancan - Photo : F. Martraire



Exotic « noir »
WW06, SW09 Athelstones Pussycat Doll, JW
Elev. & Photo : Mats Palsson



Exotic « brown tabby & blanc »
DClass Jean Martin
Elev. & Photo : J. Betancur & A. Castro

Article réalisé par
Alice Ferguson –
Chatterie Minicat's

Je remercie également très sincèrement les éleveurs français et internationaux qui ont tous eu la gentillesse de me permettre d'utiliser les photos de leurs très beaux persans & exotics shorthairs pour illustrer cet article.

Notre site Internet



<http://www.catclubdeparis.fr>



Un site internet de notre club est à votre disposition, vous y retrouvez tous les détails de nos expositions et d'autres renseignements, n'hésitez pas à nous transmettre vos éventuelles suggestions afin d'améliorer celui-ci !

Patrick WATRIN

Les Prochaines Expositions du Cat Club de Paris et des Provinces Françaises :

- Bezons (95), les 8 & 9 Février 2015
- St Quentin (02), les 25 & 26 Avril 2015, organisée avec le Lion's Club
 - Paris-Chatillon (92), les 26 & 27 Septembre 2015
 - Le Perray en Yvelines, les 14 & 15 Novembre 2015

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
du CAT CLUB de PARIS et des Provinces Françaises,
tenu le 27 Septembre 2014 au Paris**

Ordre du jour :

◆ **Renouvellement des membres du bureau :**

-Mme ANDRIEUX
-Mme ARELLI
-Mr POMIE

- ◆ **Rapport financier exercice 2013**
- ◆ **Rapport moral année 2013**

Ouverture de l'assemblée à 10h15

Mme WATRIN est désignée secrétaire de séance.

◆ **Renouvellement des membres du Bureau**

- ❖ 4 votes reçus par courrier non recevables (cotisations pas à jour)
- ❖ 39 adhérents, à jour de leur cotisation, ont voté :
 - Mme ANDRIEUX : 24 voix pour
 - Mme ARELLI : 34 voix pour
 - Mr POMIE : 22 voix pour

Sont élus à la majorité des suffrages exprimés :

- Mme ANDRIEUX
- Mme ARELLI
- Mr POMIE

A l'issue de l'AG, le bureau se réunira pour procéder à la répartition des sièges

◆ **Rapport financier exercice 2013** : Documents remis en séance.

Résumé des différents postes

Résultat : 4387.08 €

Commentaires de la trésorière :

Il y a eu 4 expositions sur l'année 2013 qui ont rapporté au club. L'exposition de Saint Germain a été très bénéfique financièrement avec 800 visiteurs, les autres expositions ont dégagées des bénéfices également.

◆ **Approbation de l'exercice 2013**

Il est demandé à la trésorière de détailler et de fournir à l'avenir un rapport financier après chaque exposition, que la recette du bar soit comptabilisée précisément chaque jour.

L'exercice 2013 est approuvé à main levée lors de l'Assemblée Générale par les membres présents et à jour de leurs cotisations.

◆ **Rapport Moral exercice 2013** :

Le Président remercie toutes celles et tous ceux qui contribuent à l'essor du club.

Les cotisations sont en hausse avec de nouveaux adhérents et avec un bilan positif.

Le rapport moral 2013 est approuvé à main levée lors de l'Assemblée Générale par les membres présents.

◆ **Sujets évoqués en séance :**

- Monsieur LETOURNEAU signale que nos expositions de septembre tombent toujours sur « les journées du patrimoine ».
- Le nom de domaine « catclub.paris » a été réservé pour une future utilisation.
- Madame CHABOCHE signale qu'il serait plus facile que les liens sur le site internet soient également sur certains textes, le nécessaire sera fait rapidement par Monsieur WATRIN qui héberge et entretient à titre gratuit le site du Cat Club de Paris.
- Les mises à jour de l'association ont été faites en préfecture car, tous les renseignements n'étaient pas à jour depuis quelques années.
- Présentation de l'ébauche de la revue 2015.
- Présentation des expositions prévues en 2015 avec discussion sur les salles qui pourraient être contactées.
- Un rapide bilan de l'exposition de Nevers est fait, il sera largement négatif à cause d'un manque de visiteurs, de chats et des frais engagés du fait de l'éloignement de notre secteur.
- Monsieur DULCHER demande que les bulletins d'engagement soient également disponibles au format « ODT », le sujet sera documenté.
- Une demande d'autorisation du club AID Skogkatt (Club LOOF non FIFe) pour la venue de Monsieur EDVARSEN, juge FIFe pour leur exposition LOOF de Gagny, le sujet sera étudié avec Monsieur LUBRANO président de la FFF dans la semaine.
- Projet de modifications et mise à jour des statuts pour 2015.
- Plusieurs exposants demandent la gratuité d'un chat exposé quand ils sont assesseurs, cela n'est pas prévu pour l'instant.
- Madame ANDRIEUX signale que les prix des engagements n'ont pas été modifiés depuis 2006 et est un tarif le moins cher des Cat Clubs.
- Monsieur LETOURNEAU souhaite que les tickets « bon pour un café » soient différents d'une exposition à l'autre, une couleur différente sera utilisée pour chaque exposition.
- Madame CHABOCHE signale qu'il faudrait que les juges distribuent à nos exposants un bon « Best Variété » et/ou « Nominé » à mettre sur la cage du chat pour valoriser cette distinction, le nécessaire sera fait lors de notre prochaine exposition.

Fin des débats et de l'Assemblée Générale Ordinaire à 12 h 30.

Règlement dans les expositions FIFé

Pour obtenir les titres FIFé :

- **Champion (CH) :** 3 certificats C.A.C par 3 juges différents.
- **Champion (PR) :** 3 certificats C.A.P par 3 juges différents (pour les chats neutres)

- **Champion International (IC) :** 3 certificats C.A.C.I B par 3 juges différents dans 2 pays différents.
- **Premior International (IP) :** 3 certificats C.A.P.I.B par 3 juges différents dans 2 pays différents.

- **Grand Champion International (GIC) :** 6 certificats C.A.G.C.I B par 3 juges différents dans 3 pays différents ou 8 certificats C.A.G.C.I.B par 4 juges dans 2 pays différents.
- **Grand Premior International (GIP) :** 6 certificats C.A.G.P.I B par 3 juges différents dans 3 pays différents ou 8 certificats C.A.G.P.I.B par 4 juges dans 2 pays différents.

A la demande des pays non membres de l'Europe, le titre « **Euro-Champion CACE** » a été changé en « **Suprême Champion CACS** » :

- **Suprême Champion (CACS) :** 9 CACS par 3 juges différents dans 3 pays différents ou 11 CACS par 6 juges différents dans 2 pays différents.
- **Suprême Premior (CAPS) :** 9 CAPS par 3 juges différents dans 3 pays différents ou 11 CAPS par 6 juges différents dans 2 pays différents.

Lorsque le chat a obtenu le nombre de certificats nécessaires à l'obtention d'un titre, il est inscrit automatiquement dans la classe supérieure.

Lorsque le chat a obtenu le nombre de certificats nécessaires dans un même pays, le chat ne peut concourir que dans un autre pays ; sinon il doit être inscrit en "Hors Concours".

Quand il est Suprême Champion ou Suprême Premior Fife, il peut concourir en **Prix d'Honneur**.

Les meilleurs de variété :

- a) obligation de 3 chats dans la même variété (non castrés)
- b) obligation de 3 castrés pour un Meilleur de Variété.

Le juge peut refuser de nommer un meilleur de variété si au moins 1 des 3 chats requis au minimum n'obtient pas 95 points.

Les Bests in show :

L'organisateur peut diriger le déroulement des Best in Show à sa convenance :

- a) Soit les juges se déplacent et vont vers les chats
- b) Soit les chats sont présentés aux juges par les assesseurs (stewards).

En cas d'égalité l'organisateur peut utiliser 2 méthodes : **nommer un juge arbitre** (habilité à juger la race) **ou effectuer un tirage au sort** du juge qui désignera le gagnant.

Assemblée Générale FIFé 2014

Voici les points les plus importants à retenir de cette Assemblée Générale FIFé 2014, la plupart applicable à compter du 1er janvier 2015 :

- Le **Thaï** a été reconnu **nouvelle race Cat IV**
- Le **Selkirk** a été reconnu **nouvelle race Cat II**
- La reconnaissance des **Birmans Silver**

ATTENTION NOUVELLE DIVISION DES CATEGORIES EN 2016 POUR CERTAINES RACES EN FIFE :

- **Cat 1: PER EXO RAG SBI TUV**
- **Cat 2: ACL ACL MCO NEM NFO SIB TUA**
- **Cat 3: BEN BML BRI BUR CHA CYM EUR KBL KOR MAN MAU OC SON SNO SOK**
- **Cat 4: ABY BAL CRX DRX GRX DSP JBT OLH OSH PEB RUS SIA SOM SPH SYL SYS**

Hommage à Monique PRUNIER

Nous déplorons le décès de Monique Aïssata Prunier en ce début d'année dernière (le 1er février 2014).

Elle fut pionnière, aussi bien dans l'élevage des abyssin avec Van Gogh de Sésostri, et la première portée de Marie Galante née en 1976, que dans celui du Somali qu'elle fait connaître en France avec l'importation de Lynn-Lee's Picasso et D-Le's Prima qui donnent, entre autres, Rapsodie de Marie Galante née en juillet 1980.

Monique a également importée Tanoshimi Clémentine, abyssine sorrel silver et fait naître sa première portée d'abyssins silver en 1986.



Alyse Brisson

(Photo G. RAYNAUD)

Monique Prunier Aissata, Collbrieroise d'adoption, aime les chats. Depuis toujours, ses préférences vont vers l'Abyssin. Pour les non initiés, l'Abyssin est ce chat à poil ras dont l'arrogance énigmatique et la noblesse s'étalent sur maints frontons de l'Égypte antique. Il était la forme animale de Bastet, la déesse de la fécondité, et l'indispensable ami de tous les paysans du Nil. Plus prosaïquement, c'est le héros d'un film de Walt Disney, « Le chat qui venait d'ailleurs ». Connaissant sa passion une amie lui ramène en aout 1979, de Miami, un couple de Somalis. Le somali est un mutant d'Abyssin à poil long, dont la race, une fois stabilisée, a été reconnue aux Etats Unis en 1960. Ce sont là les premiers spécimens importés, en Europe et Monique Prunier commence son élevage. Reconnus en 1981, mais sans possibilité de concourir en championnat, ses Somalis vont de succès en succès. Les prix s'accumulent et l'honneur du « Best in Show » devient de routine. Les rejetons de ce couple vedette n'ont rien perdu des qualités parentales. Au contraire, l'aire de la vieilles Europe leur profite si bien qu'à leur tour ils connaissent les feux de la rampe.

Vingt sept fois, les produits - c'est le terme de Monique Prunier - vont être primés, et cela continue. Il existe actuellement en Europe une quarantaine de Somalis. A l'exposition de Paris (1982), il y a quinze jours, dix sept des vingt somalis présentés étaient issus de la chatterie de Marie Galante et elle obtenait le premier prix du meilleur groupe d'élevage. Mais arrêtons ici le portrait de la dame aux chats qui est devenue une sorte d'image d'Epinal et je sens déjà dans l'esprit du lecteur se former un jugement féroce. Détrompons-le.

Nous ne faisons pas l'apologie de ce genre de personnes. Car il est vrai que ce travers existe et que l'univers où évoluent ces chats vedette est parfois celui des cercles pincés où circulent propos acidulés et petits fours, il est souvent aussi celui, très ouvert, de gens unis par une même passion et qui pour aimer les chats n'en apprécient pas moins leurs semblables. Dans ce milieu, Monique Prunier, évolue selon son gré. Et s'il arrive que son humour parfois mordant dérange, tout comme sa façon d'envoyer aux orties des convenances dont elle rit, ses résultats par contre font l'unanimité. A telle enseigne que la FFF submergée par les lauriers récompensant ses chats, a bien dû se résoudre à les homologuer. Et en janvier 1983, les Somalis pourront enfin participer à tous les championnats.

Un dernier mot au sujet de Monique Prunier. L'amour qu'elle porte aux chats n'est que le trop trop plein de celui qu'elle voue à ses semblables. Dans la vie, elle travaille à l'institut médico-associatif de Collobrières et les résultats que ses méthodes, son dynamisme et son affection lui font obtenir auprès des enfants qui lui sont confiés, sont pour elle la plus belle des récompenses.

D'aucuns vous diront son intransigeance. Nous pensons plus simplement qu'elle supporte mal la médiocrité d'autrui et ceux qui gâchent les talents dont la nature les a pourvus.

Que voulez vous. Il est difficile d'accepter la mollesse et l'indifférence des autres quand on perd en soi tant de vitalité et d'amour, tant de désirs et de projets et que, depuis l'âge de vingt ans, on vit sa vie dans un fauteuil roulant.

Article paru dans le journal du Var, le 3 Janvier 1983

Le chat et le patoumage

Qu'est-ce que le patoumage ?

On a tous vu nos chats le faire plus ou moins régulièrement mais le terme exact, on le connaît rarement. J'ai entendu pianotage, pétrissage, se balancer... et bien d'autre.

En fait, le chat patoune de façon innée. A la naissance ce geste est indispensable à la survie du chaton. Il stimule ainsi la montée de lait de sa mère et cela l'aide à téter.

Une fois adolescent ou adulte, le chat patoune parfois. C'est normal. Un chat bien dans sa peau le fait de 1 à 10 fois par mois. S'il le fait sur son maître c'est un geste affectueux, un signe d'amour et de bien être. Mais le chat préférera le faire sur un support qui lui rappellera sa maman : un plaid une couverture un tapis douillet. Pour lui ce petit geste anodin et attendrissant pour notre regard humain est indispensable à Minou. Il lui permet de lâcher prise et de se défaire de son stress devenant pesant. Quelques instants il redevient le tout petit chaton près de sa maman rassurante, aimante et ronronnante.

Cependant il faut rester vigilant. Un chaton mal sevré sera angoissé pour tout et rien, et passera son temps à patouner. Un chat qui patoune plus d'une fois par jour est en situation de stress important. Il ne sait plus gérer son quotidien et tente de trouver des réponses par sa maman, en tentant de régresser. Mais comme vous l'aurez deviné, il n'a aucune réponse et angoisse encore plus. Et très vite ce patoumage, un « tétouillage » qui peut vite tourner au PICA, il faut donc faire très attention si un chat semble patouner un peu trop.

Il n'y a pas de règle fixe, mais on considère normal un chat qui patoune 1 à 3 fois par semaine, au-delà, il faut surveiller de près le reste du comportement du chat.

Ce qui peut nous sembler mignon ou attendrissant, peut vite s'avérer être un problème pour le chat.

Pensons toujours à les regarder avec des yeux de chats et nos des yeux d'humains.

Pensons aussi que le chat souffrira de ce problème toute sa vie, soit près de 20 ans.

J'insiste vraiment sur ce point c'est peut être le pire signe de mal être chez le chat, et c'est celui que nous zappons systématiquement !

Marie-Hélène Bonnet

Les différents pipis de chats et la « malpropreté »

Divers et variés, les pipis hors litières peuvent avoir de nombreuses causes et origines. Ce peut être pour évacuer un stress – suite à l'arrivée d'un bébé par exemple –, par peur afin de se rassurer – suite à un déménagement –, ou pour marquer son territoire. Ce peut être aussi la litière par elle-même qui pose problème (litière sale, bac fermé, substrat ou gaz pouvant en émaner).

Quelle que soit la raison, il ne faut jamais gronder le chat, ni le punir, que vous le preniez ou non sur le fait d'ailleurs. Ne surtout pas lui mettre le museau dans ses besoins, cela reviendrait à lui dire « et alors, c'est tout ? refais-moi cela en mieux ! ». Et là, la fréquence et la quantité des urines ou excréments ne feraient qu'amplifier.

Il faut en priorité identifier la cause de ces pipis. Pourquoi ? Suite à quel changement ? Que s'est-il passé dans les jours qui ont précédé les premiers pipis ? Si rien n'a changé dans la composition de la famille, pas de déménagement, pas de nouveau meuble, pas de nouvelles croquettes, pas de changement de type de litière, etc., il faut chercher chez les maîtres : stress, tensions, révision pour un examen, conflit, changement d'horaire, problème de santé, etc. Une fois la cause identifiée, s'il est possible de l'éliminer, tout rentrera dans l'ordre avec le temps.

Mais ce n'est pas toujours possible. Donc il faudra laisser au chat un temps d'adaptation suffisant, qui ne devra toutefois pas dépasser quelques semaines. Si la malpropreté ne passe pas, c'est que le problème n'aura pas été identifié correctement. Il faudra donc chercher à nouveau les causes, ou alors le chat a beaucoup de mal à s'adapter à ce changement.

Dans tous les cas, même si c'est agaçant de devoir nettoyer, ne le réprimandez pas, patientez, caressez-le s'il vous sollicite, mais ne le « collez » pas non plus. Un chat qui a un souci n'apprécie pas qu'on le surcouve. Au contraire, il lui faut du calme, d'où l'importance d'attendre ses sollicitations.

Changez votre comportement envers lui. Faites-en un complice sans avoir à le démontrer par le geste. Paroles douces et réconfortantes sont suffisantes. Le chat se sentant aimé, non rejeté et ami de ses maîtres, indépendant quand il veut du calme, caressé s'il le souhaite, toutes les chances sont alors de votre côté pour que cela s'apaise.

Evidemment, s'il s'agit de marquage territorial, seule la stérilisation pourra changer ce comportement.

En cas de doute ou de difficulté à identifier ou résoudre le problème, consultez un professionnel comportementaliste qui, avec du recul, vous aidera à passer ce cap sans énervement, en vous expliquant ce qui se passe et pourquoi, mais surtout qui pourra, au-delà de l'identification du problème, s'assurer que la malpropreté ne cache rien de plus important. Le cas échéant, le comportementaliste élaborera une thérapie avec vous, et/ou vous suggérera un bilan de santé auprès de votre vétérinaire habituel afin d'éliminer tout problème de reins, de vessie, etc.

Patience est le maître-mot dans de telles situations.

Marie-Hélène Bonnet

PALMARES de SAINT QUENTIN

- SAMEDI 08/03/2014 -

Catégorie 1	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	HEIKO DU VAL DORE	PER d	LE MOAL VERONIQUE
BEST FEMELLE	IBIZA DE SHALIMAR	PER n	LE MOAL VERONIQUE
BEST NEUTRE MALE	GIP GARFIELD DU PARC ROYAL	PER d	CHATAIN ROLANDE
BEST NEUTRE FEMELLE	-	-	-
7/10 MOIS	IAZOU DES CHEVEUX D'ANGES	PER a 33	DAVID AURORE
4/7 MOIS	-	-	-

Catégorie 2	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	IC IAROMIRA HARRIS	SIB Gr. 4	MARJOLLET CECILE
BEST FEMELLE	IMPERIAL ISATIS DES AULNES DE LAMBERCY-JW	NFO Gr. 6	FAVIER ELISE
BEST NEUTRE MALE	INGOLD DU SEIGNEUR DES ANNEAUX	MCO Gr. 5	MASSET MURIEL
BEST NEUTRE FEMELLE	PR FELINE DE WOOD LAKE	NFO Gr. 8	PELTOT ALINE
7/10 MOIS	I AM THE ALLSPARK DE CALADAN	NFO Gr. 3	BALLY Cécile
4/7 MOIS	TIMEDA'S VILTON	NFO Gr. 2	FAVIER ELISE

Catégorie 3	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	GIC MISTER.SCOOTER OF PHOENIX-JW	BRI a	OTTEVAERE PATRICK
BEST FEMELLE	MISS CUTI OF PHOENIX	BRI a	OTTEVAERE PATRICK
BEST NEUTRE MALE	GIP TYPHAST ZSAMI-NW	BEN n 24	COAK ANNE
BEST NEUTRE FEMELLE	-	-	-
7/10 MOIS	BENGALIVO CUM LAUDE	BEN n 24 32	FECONDO DORIANO
4/7 MOIS	REDANGEL VIPER VIPER	SPH Gr. 2	MENAGER ELISA

Catégorie 4	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	GIC URKO SII-KHAAO VON RUOPIGEN-JW- DM	SIA w 67	KUIPERS-KOSSEN MARIANNE
BEST FEMELLE	YELKA VAN DIASPORA	SIA n 21	KUIPERS-KOSSEN MARIANNE
BEST NEUTRE MALE	-	-	-
BEST NEUTRE FEMELLE	GIP ROISIN V/H VORSTENDONCK	SIA e	VAN RIJ JACQUELINE
7/10 MOIS	SWEET CATS YOU AIN'T SEE NOTHING-JW- NW	OSH b 25	HUIJBRECHTS Annemarie
4/7 MOIS	SAMSARA IN THE MOOD FOR LOVE	SIA a 21	BOUCHERIT MYRTILLE

BEST OF BEST	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
1ER	IBIZA DE SHALIMAR	PER n	LE MOAL VERONIQUE
2EME	GIC MISTER.SCOOTER OF PHOENIX-JW	BRI a	OTTEVAERE PATRICK
3EME	IC IAROMIRA HARRIS	SIB Gr. 4	MARJOLLET CECILE
4EME	YELKA VAN DIASPORA	SIA n 21	KUIPERS-KOSSEN MARIANNE
CHAT DE MAISON	Nom du chat		Nom du propriétaire
HCL	-		-
HCS	-		-

PALMARES de SAINT QUENTIN

- DIMANCHE 09/03/2014 -

Catégorie 1	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	GIC FAR WEST NEVES DU LAGON BLEU	EXO n 22	NEVES DOMINIQUE
BEST FEMELLE	CH HALEXANDRIE NEVES DU LAGON BLEU	PER n 03 23	NEVES DOMINIQUE
BEST NEUTRE MALE	GIP GARFIELD DU PARC ROYAL	PER d	CHATAIN ROLANDE
BEST NEUTRE FEMELLE	-	-	-
7/10 MOIS	IAZOU DES CHEVEUX D'ANGES	PER a 33	DAVID AURORE
4/7 MOIS	-	-	-

Catégorie 2	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	IC IAROMIRA HARRIS	SIB Gr. 4	MARJOLLET CECILE
BEST FEMELLE	CH GAUDE MATER POLONIA DES AULNES DE LAMBERCY	NFO Gr. 8	BALLY Cécile
BEST NEUTRE MALE	GUNTHER DE CHANTECOQ	MCO Gr. 8	PENOT FABRICE
BEST NEUTRE FEMELLE	EDITION SPECIALE D'ALAUNGPAYA	SBI c	COSNARD THIERRY
7/10 MOIS	SOMACOOON'S INDRA	MCO Gr. 5	RIBELLES JOSE
4/7 MOIS	TIMEDA'S VILTON	NFO Gr. 2	FAVIER ELISE

Catégorie 3	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	GIC MISTER.SCOOTER OF PHOENIX-JW	BRI a	OTTEVAERE PATRICK
BEST FEMELLE	IC GUAPA D'EGERIE'S LAND	BEN n 24 33	VINCENT MARIE- FRANCOISE
BEST NEUTRE MALE	GIP TYPHAST ZSAMI-NW	BEN n 24	COAK ANNE
BEST NEUTRE FEMELLE	-	-	-
7/10 MOIS	BENGALIVO CUM LAUDE	BEN n 24 32	FECONDO DORIANO
4/7 MOIS	REDANGEL VIPER VIPER	SPH Gr. 2	MENAGER ELISA

Catégorie 4	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	GIC URKO SII-KHAAO VON RUOPIGEN-JW- DM	SIA w 67	KUIPERS-KOSSEN MARIANNE
BEST FEMELLE	YELKA VAN DIASPORA	SIA n 21	KUIPERS-KOSSEN MARIANNE
BEST NEUTRE MALE	-	-	-
BEST NEUTRE FEMELLE	GIP ROISIN V/H VORSTENDONCK	SIA e	VAN RIJ JACQUELINE
7/10 MOIS	SWEET CATS YOU AIN'T SEE NOTHING-JW- NW	OSH b 25	HUIJBRECHTS Annemarie
4/7 MOIS	SAMSARA IN THE MOOD FOR LOVE	SIA a 21	BOUCHERIT MYRTILLE

BEST OF BEST	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
1ER	GIC FAR WEST NEVES DU LAGON BLEU	EXO n 22	NEVES DOMINIQUE
2EME	GIC MISTER.SCOOTER OF PHOENIX-JW	BRI a	OTTEVAERE PATRICK
3EME	GIC URKO SII-KHAAO VON RUOPIGEN-JW- DM	SIA w 67	KUIPERS-KOSSEN MARIANNE
4EME	IC IAROMIRA HARRIS	SIB Gr. 4	MARJOLLET CECILE
CHAT DE MAISON	Nom du chat		Nom du propriétaire
HCL	-		-
HCS	-		-

PALMARES de BEZONS

- SAMEDI 14/06/2014 -

Catégorie 1	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	CH I'PIMOUSSE LA RIA DU JAUDY	PER n	LEMEL REGINALD
BEST FEMELLE	GARGAMELCAT BIEN PAGA	EXO n 24	LEMEL REGINALD
BEST NEUTRE MALE	IP HUBERT DES DARLING CATS	PER e 33	PONCHEL ANITA
BEST NEUTRE FEMELLE	-	-	-
6/10 MOIS	-	-	-
3/6 MOIS	-	-	-

Catégorie 2	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	SC DOLCETTO FINO CARMELLOCOON*CZ-JW	MCO Gr. 9	SALOMONI VALENTINA
BEST FEMELLE	IMPERIAL ISATIS DES AULNES DE LAMBERCY-JW	NFO Gr. 6	FAVIER ELISE
BEST NEUTRE MALE	IDEAL DU DOMAINE DE LA BOURIANE	MCO Gr. 7	MASSET MURIEL
BEST NEUTRE FEMELLE	IMAGE D'HORTEN'S DREAM	NFO Gr. 2	FREDET FLORENTINA
6/10 MOIS	INFINITE CUBE UNIQUENESS OF SEMIGROUPS-JW	MCO Gr. 9	SALOMONI VALENTINA
3/6 MOIS	JUST FOR FUN DES AULNES DE LAMBERCY	NFO Gr. 4	SANGIN Véronique

Catégorie 3	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	CH GUTTATUS AMI SUPER-JW	OCI b 24	COSTE LOUIS
BEST FEMELLE	ABYLICIOUS ELAT-JW	ABY n	BRUGMANS LESLEY-JACK
BEST NEUTRE MALE	-	-	-
BEST NEUTRE FEMELLE	-	-	-
6/10 MOIS	IVANOHE DES BLEUS DE JADE	CHA	BUY LISBETH
3/6 MOIS	COSA NOSTRA JASPER*RU	BUR n	SIENKO NATALIA

Catégorie 4	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	CH ISAAC DE LAF 88611	OSH a	LETOURNEAU JACKY
BEST FEMELLE	-	-	-
BEST NEUTRE MALE	-	-	-
BEST NEUTRE FEMELLE	IP MAAHANJO'S FARAH DIBA	BAL b 21	SCHNEEBELI MICHELE
6/10 MOIS	LAPO'S VIBERT	SIA n	SGAMBATI ROSARIO
3/6 MOIS	JASMIN DE LA MALVOISINE	OSH n	LETOURNEAU JACKY

BEST OF BEST	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
1ER	CH I'PIMOUSSE LA RIA DU JAUDY	PER n	LEMEL REGINALD
2EME	CH GUTTATUS AMI SUPER-JW	OCI b 24	COSTE LOUIS
3EME	SC DOLCETTO FINO CARMELLOCOON*CZ-JW	MCO Gr. 9	SALOMONI VALENTINA
4EME	CH ISAAC DE LAF 88611	OSH a	LETOURNEAU JACKY
CHAT DE MAISON	Nom du chat		Nom du propriétaire
HCL	-		-
HCS	-		-

PALMARES de BEZONS

- DIMANCHE 15/06/2014 -

Catégorie 1	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	CH I'PIMOUSSE LA RIA DU JAUDY	PER n	LEMEL REGINALD
BEST FEMELLE	SC HANYA D'UNIBICOTRI	EXO a	FERGUSON ALICE & HERVIEUX MICHAEL
BEST NEUTRE MALE	IP HUBERT DES DARLING CATS	PER e 33	PONCHEL ANITA
BEST NEUTRE FEMELLE	-	-	-
6/10 MOIS	-	-	-
3/6 MOIS	-	-	-

Catégorie 2	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	SC DOLCETTO FINO CARMELLOCOON*CZ-JW	MCO Gr. 9	SALOMONI VALENTINA
BEST FEMELLE	IMPERIAL ISATIS DES AULNES DE LAMBERCY-JW	NFO Gr. 6	FAVIER ELISE
BEST NEUTRE MALE	INDIGO D'HORTEN'S DREAM	NFO Gr. 2	FREDET FLORENTINA
BEST NEUTRE FEMELLE	IMAGE D'HORTEN'S DREAM	NFO Gr. 2	FREDET FLORENTINA
6/10 MOIS	INFINITE CUBE UNIQUENESS OF SEMIGROUPS-JW	MCO Gr. 9	SALOMONI VALENTINA
3/6 MOIS	BIBIGEE'S JUST TOO MUCH	SBI a	BOTZUNG CHRYSTEL

Catégorie 3	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	CH GUTTATUS AMI SUPER-JW	OCI b 24	COSTE LOUIS
BEST FEMELLE	ABYLICIOUS ELAT-JW	ABY n	BRUGMANS LESLEY-JACK
BEST NEUTRE MALE	-	-	-
BEST NEUTRE FEMELLE	-	-	-
6/10 MOIS	INDIAN TABOO DE LA CLAIRIERE O FEE	BEN n 24	GAYRAUD AGNES
3/6 MOIS	URSULA DE MONTE CRISTO	BRI ns 24 64	MARTIN SYLVIE

Catégorie 4	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	CH ISAAC DE LAF 88611	OSH a	LETOURNEAU JACKY
BEST FEMELLE	-	-	-
BEST NEUTRE MALE	HANDY DE LA DYNASTIE CHAKRI	OSH n	GILMAN ALAIN
BEST NEUTRE FEMELLE	IP MAAHANJO'S FARAH DIBA	BAL b 21	SCHNEEBELI MICHELE
6/10 MOIS	LAPO'S VIBERT	SIA n	SGAMBATI ROSARIO
3/6 MOIS	SARIJEKA'S YOU'RE BEAUTIFUL	OSH f 03 24	SUAREZ-THOUVENIN ELENA

BEST OF BEST	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
1ER	CH ISAAC DE LAF 88611	OSH a	LETOURNEAU JACKY
2EME	CH GUTTATUS AMI SUPER-JW	OCI b 24	COSTE LOUIS
3EME	SC DOLCETTO FINO CARMELLOCOON*CZ-JW	MCO Gr. 9	SALOMONI VALENTINA
4EME	CH I'PIMOUSSE LA RIA DU JAUDY	PER n	LEMEL REGINALD
CHAT DE MAISON	Nom du chat		Nom du propriétaire
HCL	-		-
HCS	-		-

PALMARES de NEVERS

- SAMEDI 20/09/2014 -

Catégorie 1	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	CH HAROLD DE KERNEVEZ	PER n	VINCENT MARIE-FRANCOISE
BEST FEMELLE	SC NOSTRI VINCENT ROYAL MASTERPIECE	PER f 22	FERGUSON ALICE & HERVIEUX MICHAEL
BEST NEUTRE MALE	GIP HORACIO DE LA ROSE PERLEE	PER ds	CARITEY MICHEL
BEST NEUTRE FEMELLE	SP MINICAT'S FLEUR	PER as 24 62	FERGUSON ALICE & HERVIEUX MICHAEL
7/10 MOIS	-	-	-
4/7 MOIS	JUST A DREAM DE KERNEVEZ	PER ds	TIRARD MARIE-JOSE

Catégorie 2	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	IC IVANOU VASSILIEVITCHOU DES AULNES DE LAMBERCY-JW	NFO Gr. 4	SANGIN Véronique
BEST FEMELLE	CH GAGA LADY D'ELYSION	SBI b	ROSSIGNOL Katia
BEST NEUTRE MALE	PR INDIGO D'HORTEN'S DREAM	NFO Gr. 2	FREDET FLORENTINA
BEST NEUTRE FEMELLE	SC AMOR AMOR DE LA PERLE D'OR	SBI n	GODIER-LEPERT Nicole
7/10 MOIS	PATAYAN'S JAGANG	MCO Gr. 5	HELIAS SOLENN
4/7 MOIS	PIPPA PERFETTO OF CARMELLOCOON	MCO Gr. 3	LETORT STEPHANE

Catégorie 3	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	I AM GAMBLER DE LA CLAIRIERE O FEE	BEN n 24	RAQUILLET INGRID
BEST FEMELLE	INDIAN TABOO DE LA CLAIRIERE O FEE	BEN n 24	GAYRAUD AGNES
BEST NEUTRE MALE	-	-	-
BEST NEUTRE FEMELLE	IPSILONE D'HATSHEPSOUT	SPH Gr. 5	GOUACHE JEAN-LUC
7/10 MOIS	ILLIADE DE BAUDELAIRE	CRX Gr. 7	TOINET FLORENCE
4/7 MOIS	MISS ILENORA HOUSE HAIDELY	BRI a	OTTEVAERE PATRICK

Catégorie 4	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	CH ISAAC DE LAF 88611	OSH a	LETOURNEAU JACKY
BEST FEMELLE	IC PURRFECT GOLDEN LADYBIRD	OSH n 24	TOINET FLORENCE
BEST NEUTRE MALE	-	-	-
BEST NEUTRE FEMELLE	-	-	-
7/10 MOIS	JASMIN DE LA MALVOISINE	OSH n	LETOURNEAU JACKY
4/7 MOIS	-	-	-

BEST OF BEST	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
3EME	SC NOSTRI VINCENT ROYAL MASTERPIECE	PER f 22	FERGUSON ALICE & HERVIEUX MICHAEL
1ER	CH GAGA LADY D'ELYSION	SBI b	ROSSIGNOL Katia
2EME	I AM GAMBLER DE LA CLAIRIERE O FEE	BEN n 24	RAQUILLET INGRID
4EME	CH ISAAC DE LAF 88611	OSH a	LETOURNEAU JACKY
CHAT DE MAISON	Nom du chat		Nom du propriétaire
HCL	-		-
HCS	ISIDORE		SANGIN Véronique
SPECIALE « CHATONS 7/10 »	Nom du chat		Nom du propriétaire
	ILLIADE DE BAUDELAIRE	CRX Gr. 7	TOINET FLORENCE

PALMARES de NEVERS

- DIMANCHE 21/09/2014 -

Catégorie 1	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	CH HAROLD DE KERNEVEZ	PER n	VINCENT MARIE-FRANCOISE
BEST FEMELLE	SC NOSTRI VINCENT ROYAL MASTERPIECE	PER f 22	FERGUSON ALICE & HERVIEUX MICHAEL
BEST NEUTRE MALE	GIP HORACIO DE LA ROSE PERLEE	PER ds	CARITEY MICHEL
BEST NEUTRE FEMELLE	SP MINICAT'S FLEUR	PER as 24 62	FERGUSON ALICE & HERVIEUX MICHAEL
7/10 MOIS	-	-	-
4/7 MOIS	JACKSON DE KERNEVEZ	PER n	TIRARD MARIE-JOSE

Catégorie 2	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	HADONIS DE LA POMPONNETTE	NFO Gr. 9	LAVENANT-TAGZOUT CHRISTIAN-RACHID
BEST FEMELLE	IC GAITE DU GRAND-BARONNET	SBI f	DEFAUCHY Arlette
BEST NEUTRE MALE	PR INDIGO D'HORTEN'S DREAM	NFO Gr. 2	FREDET FLORENTINA
BEST NEUTRE FEMELLE	SC AMOR AMOR DE LA PERLE D'OR	SBI n	GODIER-LEPERT Nicole
7/10 MOIS	JUST FOR FUN DES AULNES DE LAMBERCY	NFO Gr. 4	SANGIN Véronique
4/7 MOIS	PIPPO PERFETTO OF CARMELLOCOON	MCO Gr. 3	LETORT STEPHANE

Catégorie 3	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	CH HERMES DU MOULIN DE LA GALETTE	ABY n	LEHE AURELIE
BEST FEMELLE	JETHRO'S EMIRA KAHLO	ABY n	TRESAL VERONIQUE
BEST NEUTRE MALE	-	-	-
BEST NEUTRE FEMELLE	-	-	-
7/10 MOIS	ILLIADE DE BAUDELAIRE	CRX Gr. 7	TOINET FLORENCE
4/7 MOIS	MISS ILENORA HOUSE HAIDELY	BRI a	OTTEVAERE PATRICK

Catégorie 4	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST MÂLE	CH ISAAC DE LAF 88611	OSH a	LETOURNEAU JACKY
BEST FEMELLE	IC PURRFECT GOLDEN LADYBIRD	OSH n 24	TOINET FLORENCE
BEST NEUTRE MALE	-	-	-
BEST NEUTRE FEMELLE	-	-	-
7/10 MOIS	JASMIN DE LA MALVOISINE	OSH n	LETOURNEAU JACKY
4/7 MOIS	-	-	-

BEST OF BEST	Nom du chat	Code EMS	Nom du propriétaire
2EME	SC NOSTRI VINCENT ROYAL MASTERPIECE	PER f 22	FERGUSON-HERVIEUX ALICE-MICHAEL
4 EME	CH ISAAC DE LAF 88611	OSH a	LETOURNEAU JACKY
1ER	IC GAITE DU GRAND-BARONNET	SBI f	DEFAUCHY Arlette
3EME	CH HERMES DU MOULIN DE LA GALETTE	ABY n	LEHE AURELIE
CHAT DE MAISON	Nom du chat		Nom du propriétaire
HCL	-		-
HCS	ISIDORE		SANGIN Véronique
SPECIALE CHATONS 4/7	Nom du chat		Nom du propriétaire
	PIPPO PERFETTO OF CARMELLOCOON	MCO Gr. 3	LETORT STEPHANE

Le chat âgé

On considère qu'un chat devient un sénior à 7 ans.

Toutefois, l'espérance de vie actuelle est en moyenne de 15 à 18 ans suivant les races, et bien sûr pour les chats d'intérieur, régulièrement vaccinés vermifugés, nourris de bonnes croquettes, etc.

Le chat est considéré comme « vieux » passé 10 ans. Bien que touchant principalement le physique et les réflexes du chat, sans oublier sa souplesse, il faut aussi compter avec des modifications du comportement.

Ces dernières ne doivent pas être alarmantes si elles ne surviennent pas du jour au lendemain et de façon trop flagrante. Si votre chat change radicalement du jour au lendemain, une visite chez votre vétérinaire habituel s'impose rapidement.

Mais revenons en aux troubles comportementaux du chat âgé, voir sénile (plus de 15 ans). Généralement, il s'agit de traits de caractère qui s'amplifient : un chat râleur le sera de plus en plus, un chat craintif ne voudra plus être approché, un chat câlin le sera un peu moins, etc.

Pourquoi, Minou si gentil, refuse son câlin ? Tout simplement parce que, comme nous humains, avec l'âge nous devenons moins tolérants : les douleurs sont plus nombreuses, et bien souvent une caresse peut devenir un véritable calvaire pour lui. Ce qu'il acceptait encore hier, parce qu'il n'avait pas mal, ou juste un peu, peut aujourd'hui devenir réellement insupportable.

Il est bien sûr recommandé de ne pas forcer le chat âgé à se faire caresser, par exemple : un coup de griffe malheureux ne serait que la partie visible de l'iceberg. En effet, le chat se sentirait dévalorisé, mal aimé, et stresserait rapidement. Il s'enfermerait sur lui-même, voir chercherait à fuir son foyer pour trouver la tranquillité tant recherchée ailleurs...

Il ne faut pas pour autant l'ignorer, bien au contraire. Il faudra lui démontrer qu'on tient à lui, même s'il vieillit, et ne pas oublier de le lui dire, faute de le lui prouver par des câlins.

S'il reste joueur, pensez à écourter les séances, ne le faites pas forcer, il se fatiguerait bien sûr, mais pourrait en souffrir ensuite et avoir peur de rejouer ensuite.

Evidemment, on ne doit pas tolérer tout non plus, un chat même âgé doit respecter les règles, il ne faudrait pas le laisser en profiter, ce qu'il aura inévitablement tendance à vouloir faire. Si la table du salon est interdite depuis 12 ans, elle ne devient pas un terrain conquis parce qu'on a du mal à courir après une balle !

Un peu plus de confort est souvent recherché, comme la chaleur. Pensez aux hamacs de radiateurs l'hiver. Douillets et près d'une source de chaleur, c'est l'endroit préféré des vétérans. Mais aussi un plaid, une petite place au pied du lit, un coussin confortable, le tout près d'une source de chaleur, et là Minou se sentira tellement bien, que pour le coup, il pourrait venir vous faire un gros câlin avec un jouet et des ronrons !

Tout comme avant, mais à petites doses, dans les câlins comme dans les jeux, mais aussi dans les friandises.

Il y a toute une gamme de fleurs de Bach qui peuvent s'adapter aux traits de caractère devenu trop envahissants chez Minou, et là encore on devra agir au cas par cas pour une action plus ciblée. Certaines peuvent redonner envie de jouer, ou atténuer la mauvaise humeur.

Marie-Hélène Bonnet

Comportementaliste du chat, Thérapeute Comportementaliste du chat,
spécialisée Fleurs de Bach et Nutrition

www.comportement-chat.com - Tél : 06 25 82 48 79

Chatterie du Manoir Perceval

(Elevage de chats Sacré de Birmanie, Chartreux et Siamois Thaïs)

Présidente fondatrice du club de race LOOF EuroThaï,

Secrétaire co-fondatrice du club de race LOOF Birmania-and-Co

www.comportement-chat.com

Articles écrits par la comportementaliste Marie-Hélène Bonnet
(Repris avec son accord)

Extrait de la réglementation des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques

Définition et formalités administratives

Conformément à l'article L214-6 du code rural et de la pêche maritime, on entend par élevage de chiens ou de chats l'activité consistant à détenir des femelles reproductrices et donnant lieu à la vente d'au moins deux portées d'animaux par an. **Si vous possédez des femelles reproductrices et que vous vendez plus de une portée de chiots ou chatons par an, vous êtes considéré comme un éleveur professionnel au sens de la loi.**

Formalités administratives : L'élevage, l'exercice à titre commercial des activités de vente, de garde, d'éducation, de dressage de chiens ou de chats la gestion d'un refuge ou d'une fourrière, l'exercice à titre commercial des activités de vente et de présentation au public des autres animaux de compagnie d'espèces domestiques, toutes ces activités sont encadrées réglementairement et doivent être déclarées auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) ou de la Direction Départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) du département où elles s'exercent.

- Accéder à la démarche "déclaration d'hébergement de chats et / ou de chiens sur Mesdemarches.gouv.fr
 - [Pour les éleveurs](#)
 - [Pour les particuliers](#)
 - [Pour les associations](#)
 - [Pour les prestataires de services](#)
 - [Pour les collectivités territoriales ou établissements scolaires](#)

Certificat de capacité pour l'exercice d'activité professionnelle liée aux animaux de compagnie d'espèces domestiques

Conformément à la loi, les activités professionnelles liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques ne peuvent s'exercer que si au moins une personne, en contact direct avec les animaux, possède un certificat de capacité attestant de ses connaissances relatives aux besoins biologiques, physiologiques, comportementaux et à l'entretien des animaux de compagnie. Les pièces constitutives du **dossier de demande** sont définies par l'arrêté ministériel du 1er février 2001 relatif aux modalités de demande et de délivrance du certificat de capacité destiné à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques. **Le certificat de capacité est délivré par le préfet (DD(CS)PP)** au regard des diplômes, titres et certificats du postulant (l'arrêté ministériel du 20 juillet 2001 liste les diplômes, titres et certificats requis) ou de la justification des connaissances attestées par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)

Règles d'installations et de fonctionnement des établissements

Des conditions d'installation et de fonctionnement doivent être respectées pour assurer le bien être et la santé des animaux. **Les conditions d'aménagement et de fonctionnement des locaux** sont régies actuellement par :

- l'arrêté du 30 juin 1992 relatif à l'aménagement et au fonctionnement des locaux d'élevage en vue de la vente, la commercialisation, le toilettage, le transit ou la garde des chiens et chats qui sera abrogé le 01/01/2015 pour être remplacé par un nouvel arrêté décrit ci-dessous,
- l'arrêté du 25 octobre 1982 relatif à l'élevage, à la garde et à la détention d'animaux (domestiques = de compagnie et d'élevage),
- les articles R214-27-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

Les animaux hébergés doivent faire l'objet de soins attentifs et doivent en permanence avoir à leur disposition une eau propre et potable et recevoir une nourriture saine et équilibrée. Le responsable doit, en particulier, tenir à jour :

- **un registre d'entrées et de sorties.** Ce registre doit être dûment renseigné et être conforme au modèle Cerfa n° 50-4510.
 - **un registre de suivi sanitaire** des animaux qui comporte les soins prodigués aux animaux. Ce registre est conforme au Cerfa n° 50-4511.
- Il doit également établir, en collaboration avec un vétérinaire de son choix, **un règlement sanitaire** régissant les conditions d'exercice de son activité.

L'arrêté du 25/10/1982 est complété par l'arrêté du 3 avril 2014, paru au JO du 17/04/2014, et applicable au 1er janvier 2015.

Les nouvelles dispositions prévoient notamment :

- ▶ la désignation d'un vétérinaire sanitaire pour chaque structure
- ▶ deux visites obligatoires par an de ce vétérinaire sanitaire (avec possibilité de dérogation à une visite/an pour petites structures ou animaleries sans carnivores domestiques)
- ▶ un règlement sanitaire dans chaque structure (élaboré en concertation avec le vétérinaire sanitaire et à présenter lors des contrôles)
- ▶ le renforcement de l'encadrement des professionnels avec notamment des objectifs fixés pour l'entretien des animaux avec la réalisation obligatoire d'autocontrôles,

La rédaction par les organisations professionnelles de **guides de bonnes pratiques** pour les professionnels concernés par chaque type d'activité, est encouragée. Le but de ces guides est de décrire, sous une forme la plus adaptée pour les professionnels, les moyens d'atteindre les objectifs fixés par l'arrêté. Une procédure de validation de ces guides par le ministère chargé de l'agriculture est prévue ...

Remarque importante : S'agissant des règles relatives aux **Installations Classées**, les conditions d'aménagement et de fonctionnement des locaux sont régies par deux arrêtés d'application :

- ▶ Arrêté du 8 décembre 2006 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées soumises à déclaration sous la rubrique n°2120
 - ▶ Arrêté du 8 décembre 2006 fixant les règles techniques auxquelles doivent satisfaire les installations renfermant des chiens soumises à autorisation au titre du livre V du code de l'environnement.
- Pour tout renseignement sur cette réglementation :

Règles de cession des animaux de compagnie par les professionnels (éleveurs, animaleries...)

Seuls les chiens et chats âgés de plus de 8 semaines peuvent faire l'objet d'une cession à titre onéreux (article L214-8 du code rural et de la pêche maritime). Conformément à l'article L212-10 du code rural et de la pêche maritime, les chiens et chats, préalablement à leur cession, à titre gratuit ou onéreux, doivent être identifiés par un procédé agréé par le ministre chargé de l'agriculture (tatouage ou puce électronique). **Il en est de même, en dehors de toute cession, pour les chiens nés après le 6 janvier 1999 âgés de plus de quatre mois et pour les chats de plus de sept mois nés après le 1er janvier 2012.** L'identification est à la charge du cédant. Par ailleurs, et conformément à l'article L214-8 du code rural et de la pêche maritime toute vente d'animaux de compagnie doit s'accompagner au moment de la livraison à l'acquéreur, de la délivrance :

- ▶ d'une **attestation de cession** ;
- ▶ d'un **document d'information** sur les caractéristiques et les besoins de l'animal contenant également, au besoin, des conseils d'éducation ;
- ▶ pour les ventes de chiens, d'un **certificat vétérinaire**.

Enfin, la vente ou la cession d'animaux de compagnie sur la voie publique ou le trottoir est interdite.

Règles de publication des offres de cession de chats ou de chiens

Seuls les chiens et chats âgés de plus de 8 semaines peuvent faire l'objet d'une cession à titre onéreux (article L214-8 du code rural et de la pêche maritime). Toute publication d'une offre de cession de chats ou de chiens, quel que soit le support utilisé, doit mentionner le numéro SIRET du professionnel, et si son auteur est un particulier (c'est à dire qu'il ne vend pas plus de 1 portée de chiots ou chatons par an) , mentionner « particulier » et le numéro d'identification de chaque animal ou le numéro d'identification de la femelle ayant donné naissance aux animaux, ainsi que le nombre d'animaux de la portée. Dans cette annonce doivent figurer également l'âge des animaux et l'existence ou l'absence d'inscription de ceux-ci à un livre généalogique reconnu par le ministre chargé de l'agriculture (article L214-8 du code rural et de la pêche maritime). La mention « de race » est réservée aux chiens et chats inscrits sur un livre généalogique reconnu par le ministre chargé de l'agriculture. Dans les autres cas, la mention « n'appartient pas à une race » doit être clairement indiquée (article R214-32-1 du code rural et de la pêche maritime). Si la vente des animaux de compagnie est devenue une composante importante au plan économique et sociologique, il faut veiller à ce qu'elle n'alimente pas des réseaux de commerce frauduleux. La traçabilité des animaux, la déclaration des activités professionnelles et le respect de la réglementation en vigueur sont essentielles.

Pour toute déclaration ou informations réglementaires complémentaires relatives à cette réglementation prendre contact avec la DD(CS)PP de votre département.

MONDIALE 2014 à PRAGUE en REPUBLIQUE TCHEQUE

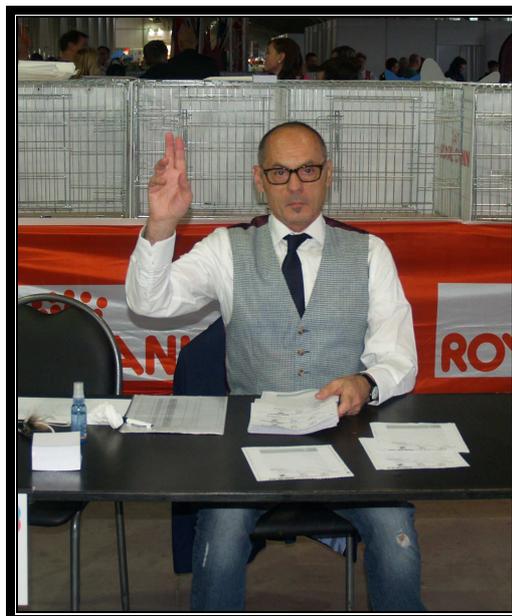


Les 25 et 26 Octobre 2014, s'est déroulée l'exposition mondiale à PRAGUE, en REPUBLIQUE TCHEQUE.

Quelques exposants Français et quelques membres de notre club étaient présents pour cet évènement, ainsi que deux juges Français. De nombreux chats Français étaient présents et nominés dans toutes les catégories, mais malheureusement aucun n'a pas obtenu le titre de World Winner 2014.



Robert LUBRANO



Yan ROCA FOLCH



Martine COURJAUD



Regardez bien le détail de l'ongle.

La « French Touch » !



Les couleurs de la France !



CAT CLUB DE PARIS
et des Provinces Françaises

Mr WATRIN Patrick

Secrétariat
Mme ARELLI Suzanne
2 Square Georges Contenot
75012 PARIS

Tel / Fax 01 46 28 26 09

<http://www.catclubdeparis.fr/>

Contacts :



Fédération Internationale Féline

<http://fifeweb.org/index.php/>



Fédération Féline Française

<http://www.fff-asso.fr/>



LOOF

Livre Officiel des Origines Félines

<http://www.loof.asso.fr>



<http://www.royalcanin.fr>

Les Mots Croisés de Chacha

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												

Horizontalement :

1. Bien pour un chat, pas bien pour une administration.
2. Le chat l'est devant sa proie. Hasard.
3. Déesse de la terre. Le chat délicat le fait souvent devant sa nourriture.
4. L'éleveur y fait attention pour son chat.
5. Fruit ou chapeau. Les boulons ne peuvent pas s'en passer.
6. National Tour Operation. Un lien défait.
7. Ecarts de conduites sans conséquence. Familier d'Edouard.
8. Fouineuse.
9. Préfixe privatif. Plante volubile grimpante à fleurs.
10. Sainte Mère. Matière de bouchon. KO.
11. Terre. Déesse.

Verticalement :

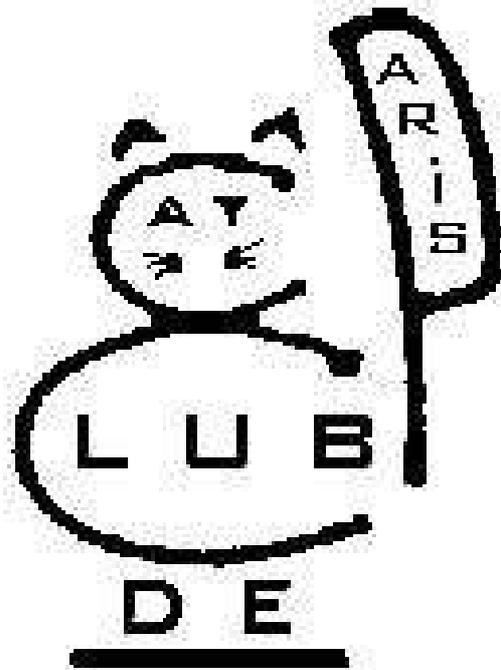
- A. Grands chats américains liés aux Ragdoll.
- B. Signe indiquant une interpolation dans un texte ancien. Mouvement musicale rapide et gai.
- C. Nanoseconde. Pronom personnel. Trou normand.
- D. Recherche Opérationnelle. Universel.
- E. Le chat siamois en est un. Ilot méditerranéen.
- F. Nota Bene. Potée espagnole.
- G. Précise. Fait d'hiver.
- H. Mauvaise joueuse de violon par exemple.
- I. Tout chat d'élevage en a au moins une.
- J. Article renversé. Atome chargé. Dieu d'amour.
- K. Rarement sans pas. Tout chat a la sienne très développée. Affirmatif !
- L. Grosses mouches. 26 pour un chaton et 30 pour un chat.

Solution au dos

SOLUTION

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	R	O	N	R	O	N	N	E	M	E	N	T
2	A	B	S	O	R	B	E		A	L	E	A
3	G	E			I		T	R	I			O
4	A	L	I	M	E	N	T	A	T	I	O	N
5	M	E	L	O	N		E	C	R	O	U	S
6	U			N	T	O		L	E	N	I	
7	F	R	E	D	A	I	N	E	S		E	D
8	F	O	U	I	L	L	E	U	S	E		E
9	I	N		A		L	I	S	E	R	O	N
10	N	D		L	I	E	G	E		O	U	T
11	S	O	L		F		E		I	S	I	S





Document réalisé pour le Cat Club de Paris

watrinpat@orange.fr

Janvier 2015